

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT YVOINE

L'an deux mil treize

Le 6 septembre, à 18 heures 45

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Yvoine s'est réuni en **session publique ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de M. CHANAL Jean-Paul, Maire.

Date de distribution de la **convocation** aux Conseillers Municipaux : 24.05.2013.

Présents : CHANAL Jean-Paul, DUBOIS Nathalie, DUPOUX Thierry, GUILLAUME Marie-Pierre, MOURGUES Nicolas, OLEON Patrick, TESTUD Serge.

Absents: DEBITON Jean-Yves, FEUR Colette, SCHNEIDER Marie-Thérèse, THEVENON Laurent.

Secrétaire de séance : GUILLAUME Marie-Pierre

Nombre de
Conseillers :

En exercice	11
Présents	7
Votants	7

06.09.2013 / 1

SERVICE ASSAINISSEMENT APPROBATION DE LA REVISION N°1 DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport établi par le Commissaire Enquêteur, Monsieur Franck DE MAGALHAES, lors de l'enquête publique organisée du 15 juillet au 15 août 2013, concernant le projet de révision n°1 du zonage d'assainissement collectif de la commune de St Yvoine.

Ce projet vise à adjoindre le hameau du Bas au zonage d'assainissement collectif de St Yvoine et permettre la collecte et le traitement des eaux usées des foyers du hameau.

Le Conseil Municipal :

- Vu la loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'eau,
- Vu le décret n° 94-469 du 03 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de St Yvoine du 3 juin 2013 proposant la révision n°1 du plan de zonage d'assainissement communal,
- Vu l'arrêté municipal du 24 juin 2013 soumettant le plan de zonage d'assainissement à enquête publique,
- Vu les conclusions favorables du Commissaire enquêteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres votants, décide :

- d'approuver la révision n°1 du plan de zonage d'assainissement tel qu'elle lui est présentée et donne pouvoir au Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire cette révision du zonage,
- d'informer que la révision n°1 du zonage d'assainissement approuvée est tenue à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- d'annexer la présente révision du zonage d'assainissement au POS de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Reçu en Sous-Préfecture le :

Rendu exécutoire le : 13 SEP. 2013

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire, Jean-Paul CHANAL



Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE le

13 SEP 2013





Assainissement-Ingénierie-Conseil-Eau

COMMUNE DE SAINT YVOINE

Département du Puy-de-Dôme

ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Complément à la notice explicative

Avril 2013

AICO Assainissement-Ingénierie-Conseil-Eau
1 avenue du Sancy, 63 570 AUZAT-LA-COMBELLE – Tél/Fax : 04-73-54-97-63
E-mail : aico.debatiseo@orange.fr - N° SIRET 504 792 912 00017

AICO

Zonage d'assainissement de Saint Yvoine

ANNEXE 1

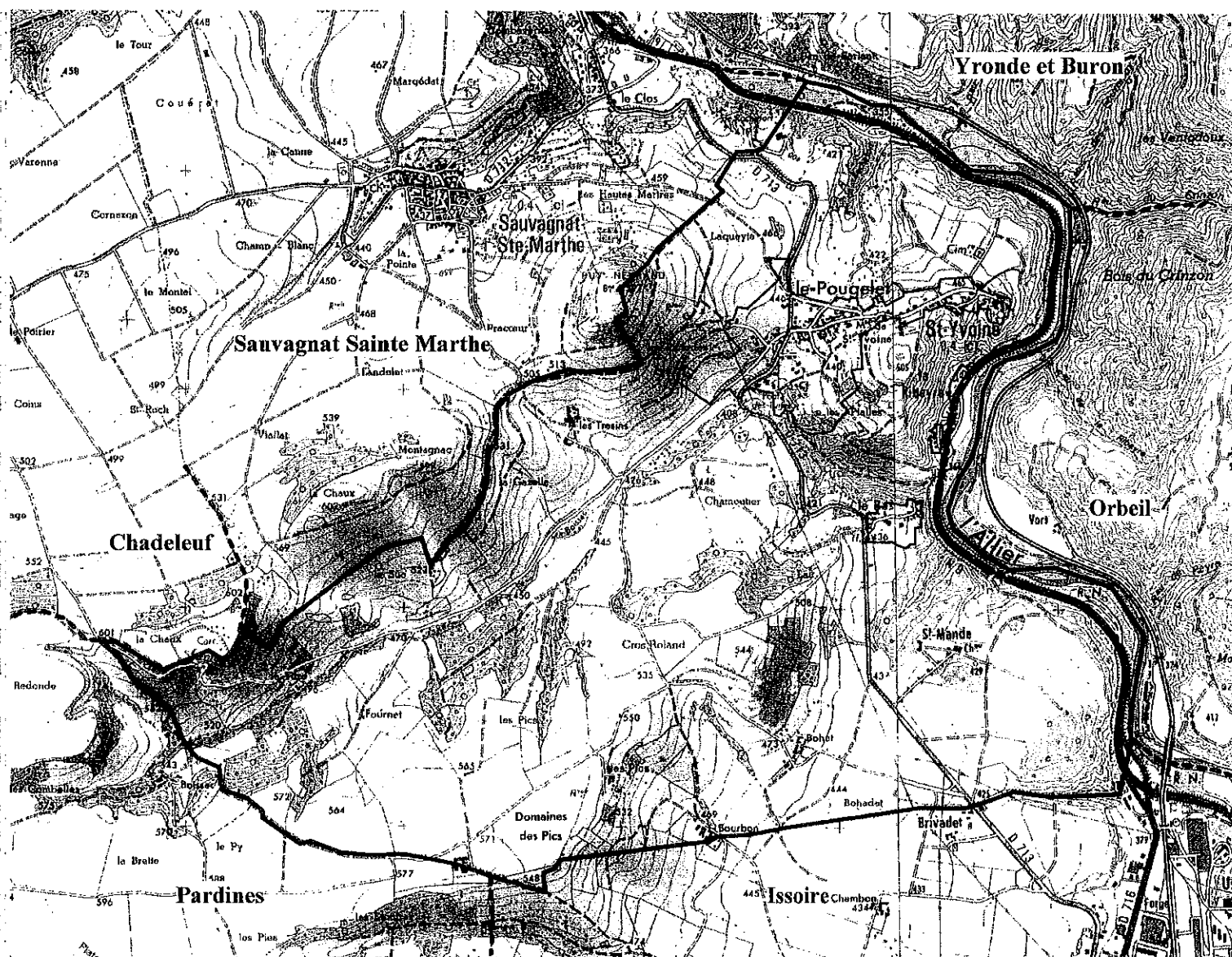
Localisation du zonage d'assainissement
collectif de la commune

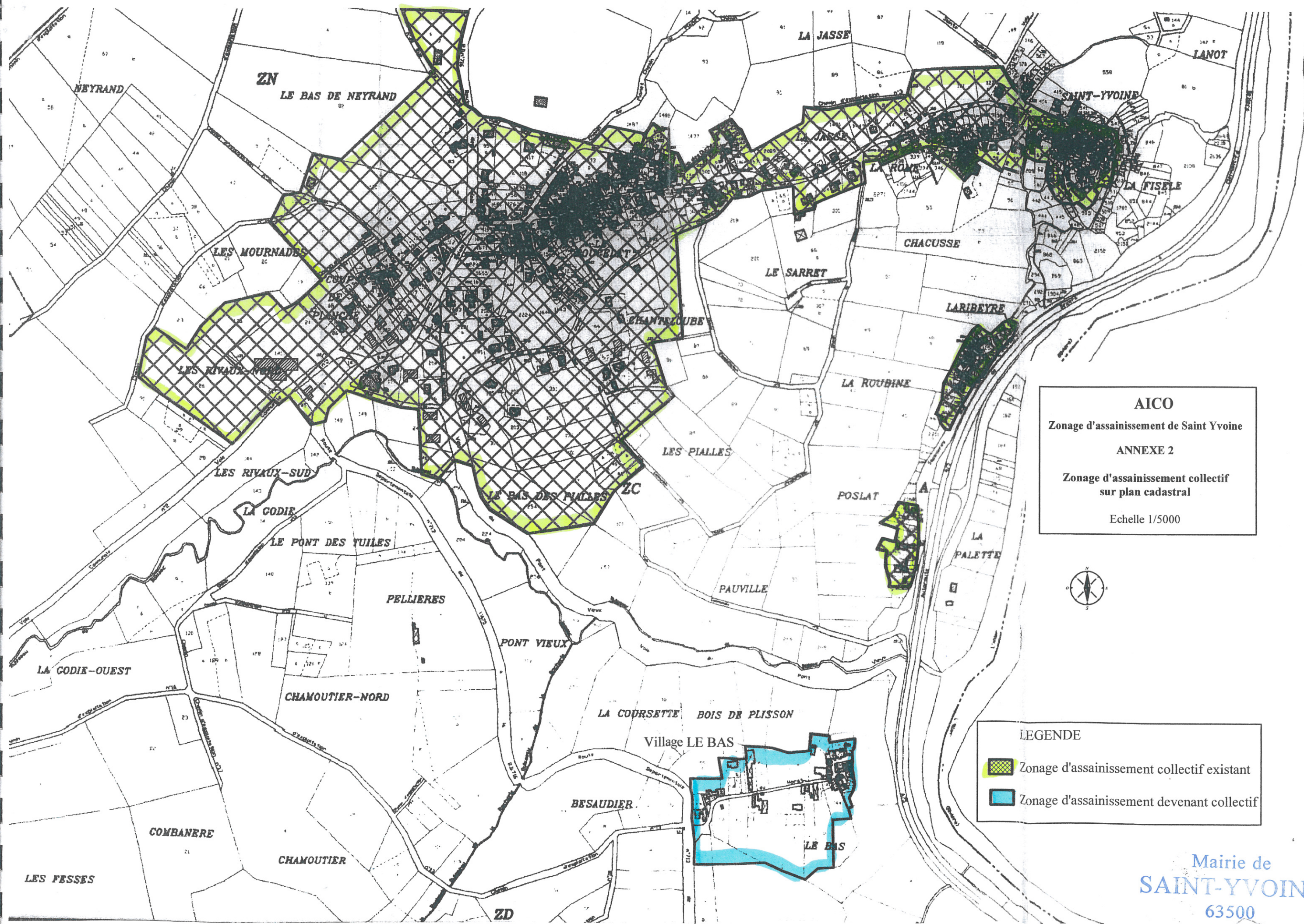
Echelle 1/25000

LEGENDE

 Zonage d'assainissement collectif

 Limites de commune





AICO
Zonage d'assainissement de Saint Yvoine
ANNEXE 2
Zonage d'assainissement collectif
sur plan cadastral
Echelle 1/5000

LEGENDE

 Zonage d'assainissement collectif existant

 Zonage d'assainissement devenant collectif

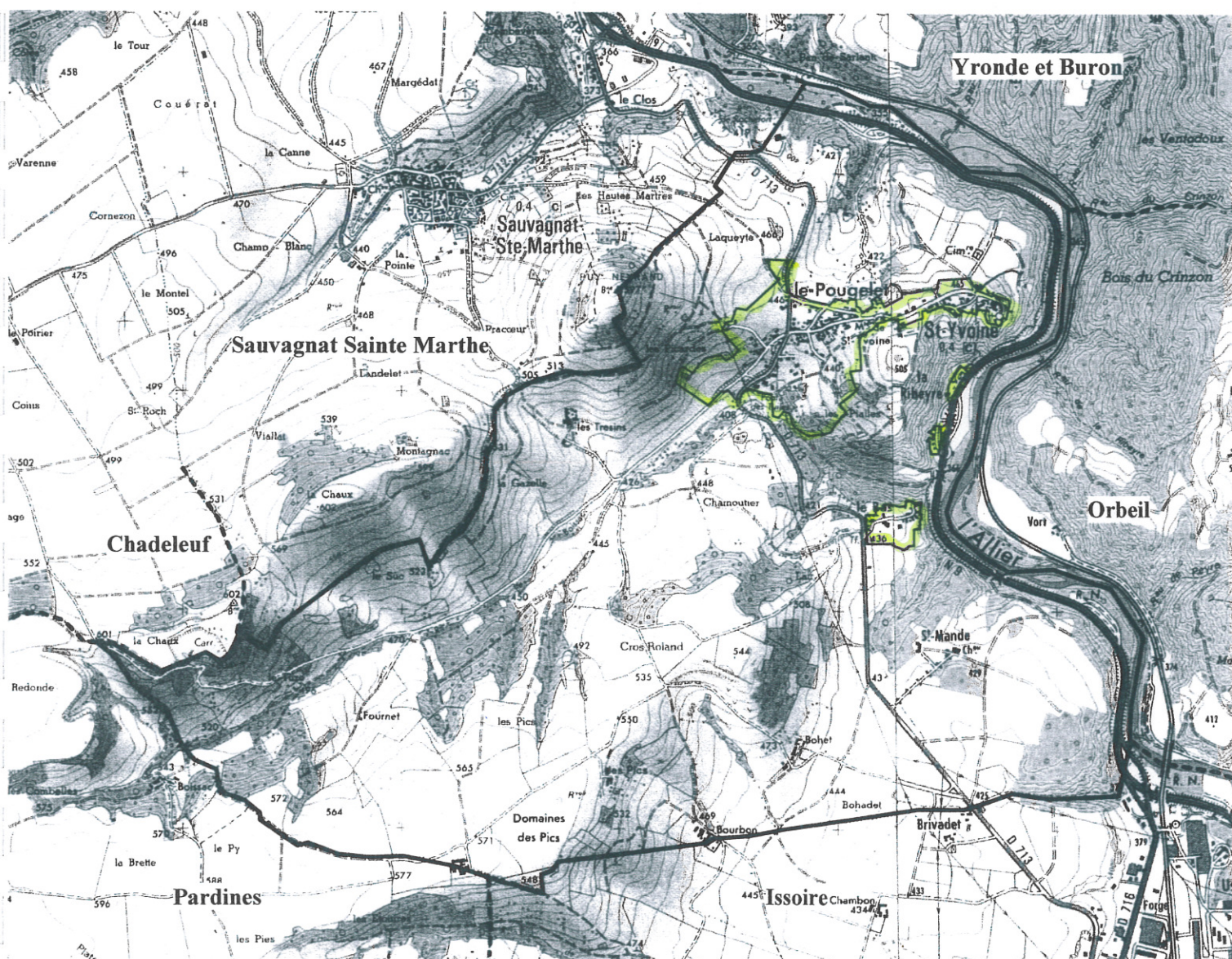
Mairie de
SAINT-YVOINE
63500

AICO
Zonage d'assainissement de Saint Yvoine
ANNEXE 1
Localisation du zonage d'assainissement
collectif de la commune
 Echelle 1/25000

LEGENDE

 Zonage d'assainissement collectif

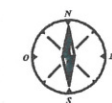
 Limites de commune





AICO
 Zonage d'assainissement de Saint Yvoine
 ANNEXE 3
 Zonage d'assainissement collectif
 du village LE BAS
 Echelle 1/1000

LEGENDE
 Zonage d'assainissement collectif



Mairie de
SAINT-YVOINE
 63500